

ARCHAEOLOGIA
BELGICA

REVUE ANNUALE

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE

DES ANTIQVAIRES

DE BELGIQUE

1928

L'ÉGLISE SAINT-MARTIN A OUGREE

Par M. J. VAN DER HAEGHE

Professeur à l'Université de Liège

LIÈGE

1928

Publié par l'Institut de Recherches Archéologiques de l'Université de Liège

et par la Société Royale des Antiquaires de Belgique



ARCHAEOLOGIA BELGICA

Études et rapports édités par le
Service national des Fouilles,
1, Parc du Cinquantenaire,
Bruxelles 4

Studies en verslagen uitgegeven door de
Nationale Dienst voor Opgravingen,
Jubelpark 1,
Brussel 4

1043

ARCHAEOLOGIA BELGICA

105

J. PAPELEUX et R. IKER

L'ÉGLISE SAINT-MARTIN A OUGREE

Extrait du *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*
n^{os} 160-161 (Tome VII), 1968, pp. 237-268

BRUXELLES

1968



L'ÉGLISE SAINT-MARTIN A OUGRÉE

1. RAPPORT SUR LES FOUILLES DE 1966

INTRODUCTION.

L'église Saint-Martin, à Ougrée, devait être détruite pour faire place à un vaste pont de l'autoroute de Wallonie. Avant que l'édifice ne soit démoli et son emplacement à jamais couvert de remblais, il était utile de procéder à un examen archéologique de l'église, le patronat de saint Martin indiquant souvent une origine paroissiale assez ancienne. Monsieur Rodolphe Vansimaeijs, ougréen de vieille souche, féru du passé de son terroir, fut le premier à nous signaler, non sans regrets, la démolition prochaine de cette église. Le Service national des Fouilles décida de procéder à des recherches avant que débutent les travaux.

Nous tenons à remercier Monsieur l'abbé H. Martin, curé d'Ougrée, Monsieur G. Zweigenheuveu son sacristain, et Monsieur Cavraïne, de l'administration communale d'Ougrée, de nous avoir fourni la documentation historique et iconographique qu'ils avaient déjà rassemblée ; nos remerciements vont également à Messieurs G. Hansotte, R.P. Marcel, de Chèvremont, N. Melon, l'abbé J. Séverin et bien d'autres que nous pourrions oublier, pour les indications qu'ils nous ont données à l'occasion de cette recherche. Enfin, nous avons à cœur de remercier plus particulièrement Monsieur le professeur J. Mertens, de l'université de Louvain, qui, non seulement guida nos travaux sur le terrain, mais accepta de superviser cette publication et contribua, pour beaucoup, à la rendre moins imparfaite.

I. SOURCES HISTORIQUES ET ICONOGRAPHIQUES *

Les sources historiques concernant l'église d'Ougrée, bien que relativement abondantes, ne sont guère anciennes.

Le seul ouvrage qui traite quelque peu de l'église est celui de Fr. DUMONT, *A Ougrée et Sclessin au temps jadis*, Liège, 1934, p. 64-67. Dans d'autres ouvrages, l'église Saint-Martin est simplement citée¹.

(*) Pour faciliter les références bibliographiques nous avons employé les sigles habituels :

A.E.Lg. = Archives de l'État à Liège.

A.Ev.Lg. = Archives de l'Évêché à Liège.

B.I.A.L. = Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois.

B.S.A.H. = Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège.

A.C.L. = Documents photographiques conservés aux archives de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique.

1. J. BRASSINNE, *Les paroisses de l'Ancien Concile de Hozémont*, B.S.A.H., XII (1900), p. 253-254 et appendice : *Pouillé de l'Ancien Concile de Hozémont de 1558*, idem, p. 283.

L. LAHAYE, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste à Liège*, Bruxelles, t. I (1921) et t. II (1931).

J. CUVELIER, *Inventaire des archives de l'Abbaye du Val-Benoît-lez-Liège de l'Ordre de Cîteaux*, B.I.A.L., XXX (1901).

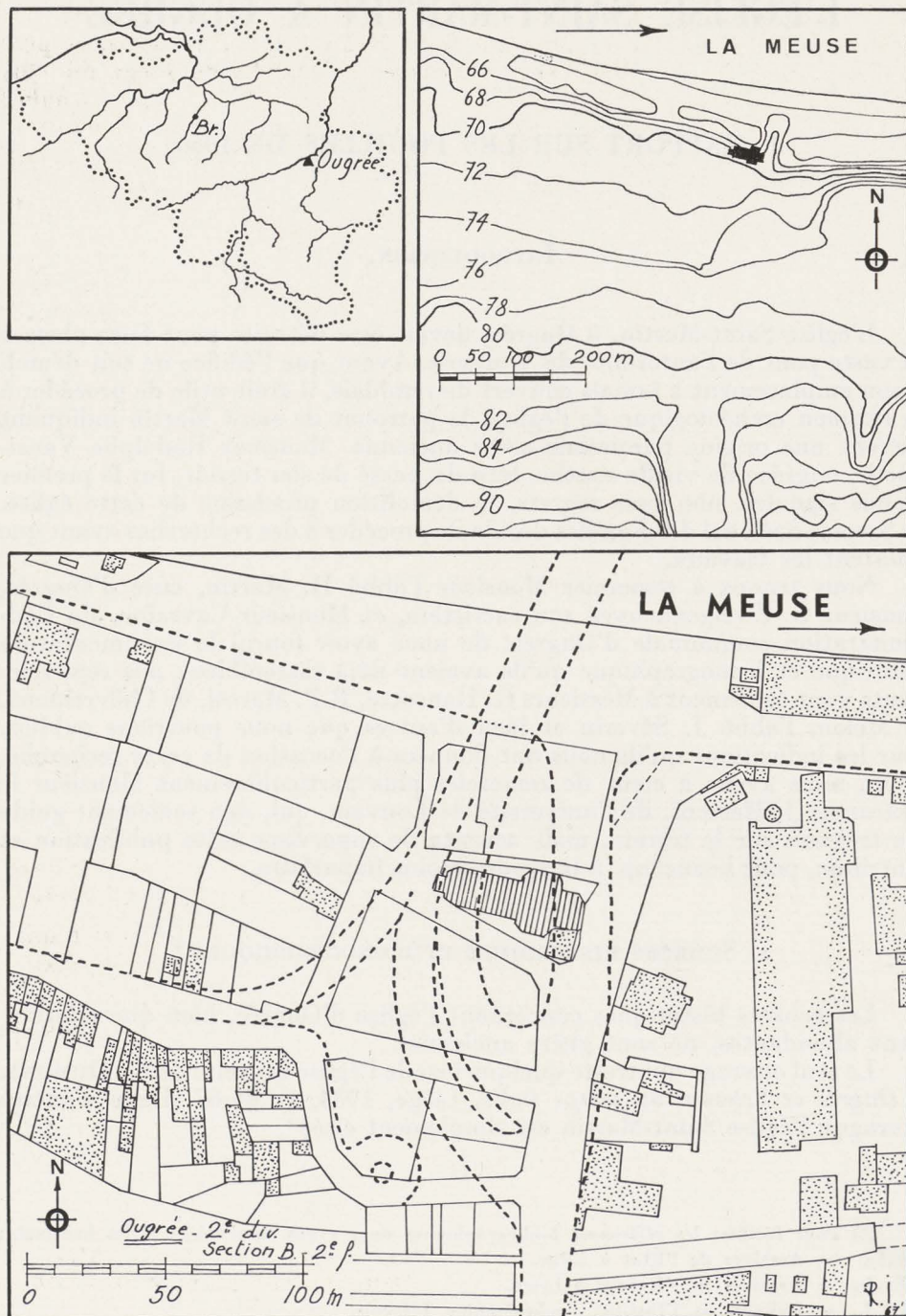


FIG. 1. — Situation géographique, topographique et cadastrale de l'église Saint-Martin à Ougrée (les traits pointillés représentent le tracé du nouveau pont et de ses bretelles de raccordement).

Les archives que nous avons consultées ne sont réellement révélatrices qu'à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle ². Le dépôt des Archives de l'État, à Liège, fournit d'abondants renseignements historiques et iconographiques ; ils concernent, pour une faible part, le XVIII^e siècle, et pour la majorité, le XIX^e siècle. Aux Archives de l'Évêché de Liège est conservée une importante série de visites archidiaconales, s'étendant du milieu du XVII^e siècle au XVIII^e. Enfin, les Archives de la Commission Royale des Monuments et Sites et celles de la commune d'Ougrée, fournirent une série de plans de l'agrandissement de l'église au siècle dernier.

Nos recherches parmi ces différents documents permirent d'établir les repères chronologiques suivants :

En 1147 (le 13 mai) : confirmation par le pape Eugène III des biens de la Collégiale Saint-Jean l'Évangéliste, qui comprennent notamment la villa d'Ulgreis et le droit de pêche dans la Meuse ³.

En 1279 (le 14 juillet) : sentence rendue par le doyen et le chapitre de la cathédrale de Liège à propos d'un différend entre maître Jean d'Heure, doyen de Saint-Jean l'Évangéliste, et Jacques, *investitus* à Ugreis, au sujet de la dîme. Jacques donne sa démission et est remplacé par Henri ⁴.

En 1319 (le 20 juin) : le sceau d'une charte de l'abbaye du Val Benoît porte la légende « † S. Lamb'ti de Streles [invest]iti de Vgres » ⁵.

En 1408 (le 20 décembre) : suite aux sentences rendues contre les chanoines et curés ayant participé au schisme de Th. de Perwez, Jean Wonck, chanoine de Saint-Jean l'Évangéliste, est privé de son canonicat et de sa prébende, mais conserve néanmoins la cure d'Ougrée ⁶.

En 1437 (le 24 novembre) : mention d'une église Saint-Martin à Ougrée ⁷.

En 1497 : Ecclesia à Schlachinez (Sclessin sous Ougrée) ⁸.

En 1558 : Concile de Hozémont-Pouillé : mention d'une ecclesia à Ougrée ⁹.

En 1598 : « *Ecclesia placet* » ¹⁰.

En 1630 (le 16 mai) : confirmation par le pape Urbain VIII d'un statut du chapitre de Saint-Jean l'Évangéliste qui spécifie que certains revenus des chanoines résidents seront affectés à l'entretien de l'église d'Ougrée ¹¹.

En 1660 (le 29 mai) : une visite archidiaconale signale que les fonts baptismaux sont en bon état mais que le toit est partiellement délabré ¹².

En 1662 : d'après une visite archidiaconale, les fonts baptismaux sont en bon état et entourés d'une double clôture ; la tour est complètement

2. L'absence d'archives antérieures au XVII^e siècle s'explique : « Une partie importante des archives paroissiales transférées dans le quartier d'Amersœur par le desservant, qui voulait les mettre à l'abri de la tourmente révolutionnaire, fut détruite, le 27 juillet 1794, par l'incendie allumé dans ce quartier par les autrichiens battant en retraite » (DUMONT, *op. c.*, p. 68).

3. L. LAHAYE, *Inventaire analytique*, *op. c.*, t. I, p. 10.

4. J. CUVELIER, *Inventaire des archives*, *op. c.*, B.I.A.L., XXX (1901), p. 113, n° 140.

5. J. CUVELIER, *Inventaire des archives*, *op. c.*, B.I.A.L., XXX (1901), p. 143, n° 201.

6. E. SCHOOLMEESTERS, *Quelques nouveaux documents concernant le schisme de Thierry de Perwez (1406-1408)*, Bull. des Bibliophiles Liégeois, IX (1910), p. 187.

7. L. LAHAYE, *Inventaire analytique*, *op. c.*, t. I, p. 380.

8. J. PAQUAY, *Le plus ancien Pouillé du Diocèse de Liège (1497)*, Tongres, 1908, p. 103. Il doit s'agir d'une erreur de transcription dans ce Pouillé, à moins que l'on désigne la chapelle castrale de Saint-Pierre-aux-Liens de Sclessin ; celle-ci dépendait de l'église d'Ougrée, mais le seigneur de Sclessin en avait le droit de collation.

9. J. BRASSINNE, *Les paroisses*, *op. c.*, B.S.A.H., XII (1900), p. 283.

10. A.E.Lg., *Registres des Institutions Archidiaconales du Brabant*, D IV, 10, f° 12.

11. L. LAHAYE, *Inventaire analytique*, *op. c.*, t. II, p. 278.

12. A.Ev.Lg., *Registres Visites Archidiaconales du Brabant*, F I, 44, f° 1.

délabrée ; le plafond de la nef, en ruine, doit être refait aux frais du doyen de Saint-Jean ; le chœur (mur, plafond, fenêtres et pavement) est en bon état ; le cimetière devra être clôturé ; les laïques ne seront plus enterrés dans le nouveau chœur, les Lovinfosse et les Berlo étant cependant toujours enterrés dans le vieux chœur ¹³.

En 1663 (le 3 avril ; visite archidiaconale) : la tour nécessite plusieurs réparations. Selon la coutume, le doyen de Saint-Jean doit participer, pour un quart, aux frais ; les paroissiens devant supporter le reste ¹⁴.

En 1666 (le 10 septembre ; visite archidiaconale) : il n'y a plus de pavement dans la sacristie ; la cloche décimale n'est plus bien fixée ; l'entrée de l'église doit être restaurée ¹⁵.

En 1671 (le 7 septembre ; visite archidiaconale) : les fonts baptismaux sont intacts et clôturés ; le cimetière est également clôturé ¹⁶.

En 1683 (le 17 août ; visite archidiaconale) : les fonts baptismaux sont décents ; la tour doit être réparée ¹⁷.

En 1699 (le 21 septembre ; visite archidiaconale) : le baptistère doit être réparé et enfermé, aux frais des paroissiens ; le cimetière est à restaurer, de même que la sacristie du côté épître ; la tour, les murs de l'église et du chœur doivent être rejointoyés ¹⁸.

En 1708 : la tour menace ruine. L'archidiacre de Brabant enjoint chaque famille de payer un écu pour sa restauration. Les habitants de Sclessin contestent cette charge sous prétexte que la tour n'est pas séparée de la nef ; ils invoquent ensuite d'autres raisons ¹⁹.

En 1712 (le 6 juin ; visite archidiaconale) : les charpentes de la nef et du chœur doivent être restaurées, ainsi que le toit de la sacristie ; la réparation de la tour et du cimetière doit être supportée par les paroissiens ²⁰.

En 1723 (le 22 avril) : contrat de réparation de la tour devant le notaire Gilles Fourneau, par Pier Chandelon de Flémalle, entrepreneur ; le prix est de 468 florins. Les travaux prévus consistent en la démolition de l'angle méridional, depuis six pieds de terre, jusqu'au toit, la flèche ne devant pas être restaurée. Les angles seront en pierre ; les pierres de parement devant provenir de Seye ; il faudra ménager trois fenêtres de 4 1/4 pieds de hauteur et 2 1/2 pieds de largeur, avec encadrement en pierre ; dix-huit boutisses doivent traverser la muraille entière pour la lier avec la vieille tour ; le toit du fond de la nef ne doit pas être abîmé, etc. ²¹.

En 1725 (le 20 mai ; visite archidiaconale) : les toits de la nef et du chœur sont délabrés ; les pavements du chœur, de la nef et de la sacristie, doivent être refaits ; la réparation de la sacristie et de la tour incombe aux paroissiens ; l'église devra être blanchie ²².

13. A.E.Lg., Cure d'Ougrée, t. I, visite de l'archidiacre Simonis.

14. A.Ev.Lg., Reg. Visites Archidiaconales du Brabant, F I, 44, V 40, f^o 1, 8 et v.

15. A.Ev.Lg., Reg. Visites Archidiaconales du Brabant, F I, 45, V 41, f^o 36 et v., 37.

16. A.Ev.Lg., Reg. Visites Archidiaconales du Brabant, F I, 45, V 41, f^o 36 et v., 37.

17. A.Ev.Lg., Reg. Visites Archidiaconales du Brabant, F I, 45, V 41, f^o 92 et v.

18. A.Ev.Lg., Reg. Visites Archidiaconales du Brabant, F I, 46, V 42, f^o 1 et v., 2.

19. Fr. DUMONT, *A Ougrée et Sclessin au temps jadis*, Liège, 1934, p. 66, note 1.

20. A.Ev.Lg., Reg. Visites Archidiaconales du Brabant, F I, 46, V 42, f^o 80 et v. 81 et f^o 74 et v. et 75 et v.

21. A.E.Lg., notaire Gilles Fourneau, Portefeuille 1721-23, Acte n^o 124, du 22 avril 1823. Nous remercions Monsieur Mélon de nous avoir si aimablement renseigné ce dossier.

22. A.Ev.Lg., Reg. Visites Archidiaconales du Brabant, F I, 46, V 42, f^o 116 et v., 117 et v.

En 1731 (le 28 mai ; visite archidiaconale) : les charpentes de la nef et de la sacristie doivent être réparées, de même que le toit de la dernière ; le pavement de la nef, de la sacristie et de la chapelle de la B.V.M. doit être refait ; la clôture du cimetière est en ruine ; l'église doit être blanchie ²³.

En 1741 (le 20 juillet ; visite archidiaconale) : la charpente de la nef est délabrée, de même que le toit de la sacristie du côté épître ; le pavement (du côté du chœur ?) est à réparer ; le cimetière a été remis en état ²⁴.

En 1752 (le 9 janvier) : assemblée des manants d'Ougrée, Sclessin et Ougnée, par devant le notaire Jean Marnette, concernant la caducité de l'église, qui est reconnue irréparable par le rapport des ingénieurs. Le Rd. Sr. Betonville, doyen de Saint-Jean l'Évangéliste et décimateur principal d'Ougrée et Sclessin, participe pour la somme de 900 écus dans les frais de reconstruction d'une nouvelle église. Les manants proposent au doyen, qu'à l'avenir, l'entretien du toit et de la croissette soit à charge, pour une moitié au doyen et pour l'autre aux paroissiens, l'entretien du chœur restant toujours à charge des curés ²⁵.



FIG. 2. — Extrait de la carte Ferraris, 1771-78 ; Ougrée, Sclessin et Ougnée.

(Cliché Cl. Dessart, Angleur)

En 1755 (le 14 juillet) : consécration de la nouvelle église par Pierre Louis Jacquet, évêque d'Hippone, suffragant de Liège. Les plans sont attribués à l'architecte Galhausen. La superficie totale du bâtiment est de 3 ares 86 centiares. La tour est construite en pierre et surmontée d'un clocher ; les dimensions du portique sont de 5,30 m sur 1,80 m ; à sa

23. A.Ev.Lg., Reg. Visites Archidiaconales du Brabant, F I, 47, V 44, f° 1 à 4.

24. A.Ev.Lg., Reg. Visites Archidiaconales du Brabant, F I, 47, V 44, f° 138 à 140.

25. A.E.Lg., Cure d'Ougrée, T. 35.

droite, un escalier masqué conduit au jubé et à la tour. La nef, construite en pierres de taille et en briques, est décorée de chapiteaux d'ordre composite ; elle mesure 11 m sur 19 m, pour une hauteur de 13,20 m. Le chœur mesure 4,40 m sur 6,75 m, et 12,90 m de hauteur. La sacristie fait suite au chœur et mesure 4,30 m sur 3,43 pour 2,70 m de hauteur. Le toit est en ardoise ; l'église (l'ensemble) est éclairée par six croisées et six œils-de-bœuf ²⁶.

En 1765 (août) : restauration de la tour ²⁷.

En 1787 : la tour et le toit de la nef sont incendiés par la foudre ; une restauration est effectuée ²⁸.

En 1846 : le 4 avril : le Conseil de Fabrique, en fonction de l'accroissement de la population, décide un agrandissement de l'église ²⁹.

En 1850 (le 6 janvier) : en séance du Conseil de Fabrique, le curé annonce que la cloche principale est brisée ³⁰.

En 1851 (le 6 avril) : l'architecte provincial Delsaux est chargé de dresser les plans de l'agrandissement de l'église ³¹. C'est de cette époque que doivent dater trois plans conservés aux A.E.Lg. (Cartes et Plans 494 : vue en plan — A.C.L. : A 124724 ; 495 : vue d'une façade latérale — A.C.L. : A 124722- ; 496 : vue de la façade principale de la tour — A.C.L. : A 124723-). Ces trois projets pourraient même appartenir à cet architecte. A ces trois plans en correspond un autre, situant le projet d'agrandissement dans l'enceinte du cimetière, (Archives de la commune d'Ougrée, 1851), fig. 3.

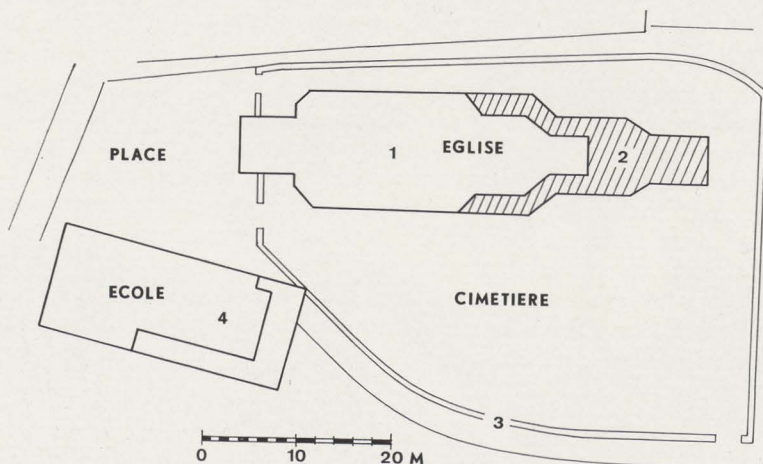


FIG. 3. — 2 = projet d'agrandissement de l'église en 1851, non réalisé ; 3 = enceinte du cimetière.
(D'après les Archives Communales d'Ougrée)

En 1857 (le 5 juillet) : le Conseil de Fabrique charge l'architecte Hyacinthe Dejardin de dresser les plans de l'agrandissement de l'église ³².

26. A.E.Lg., Cure d'Ougrée, t. 26, f° 2 à 4, « Statistique de la paroisse d'Ougrée » en 1843, par Radelet.

27 et 28. *Ibidem* 26.

29. A.E.Lg., Cure d'Ougrée, t. 23, f° 29.

30. *Ibidem* (29), f° 43.

31. *Ibidem* (29), f° 51-52.

32. *Ibidem* (29), f° 79.

Projet d'agrandissement de l'église d'Ugrie.

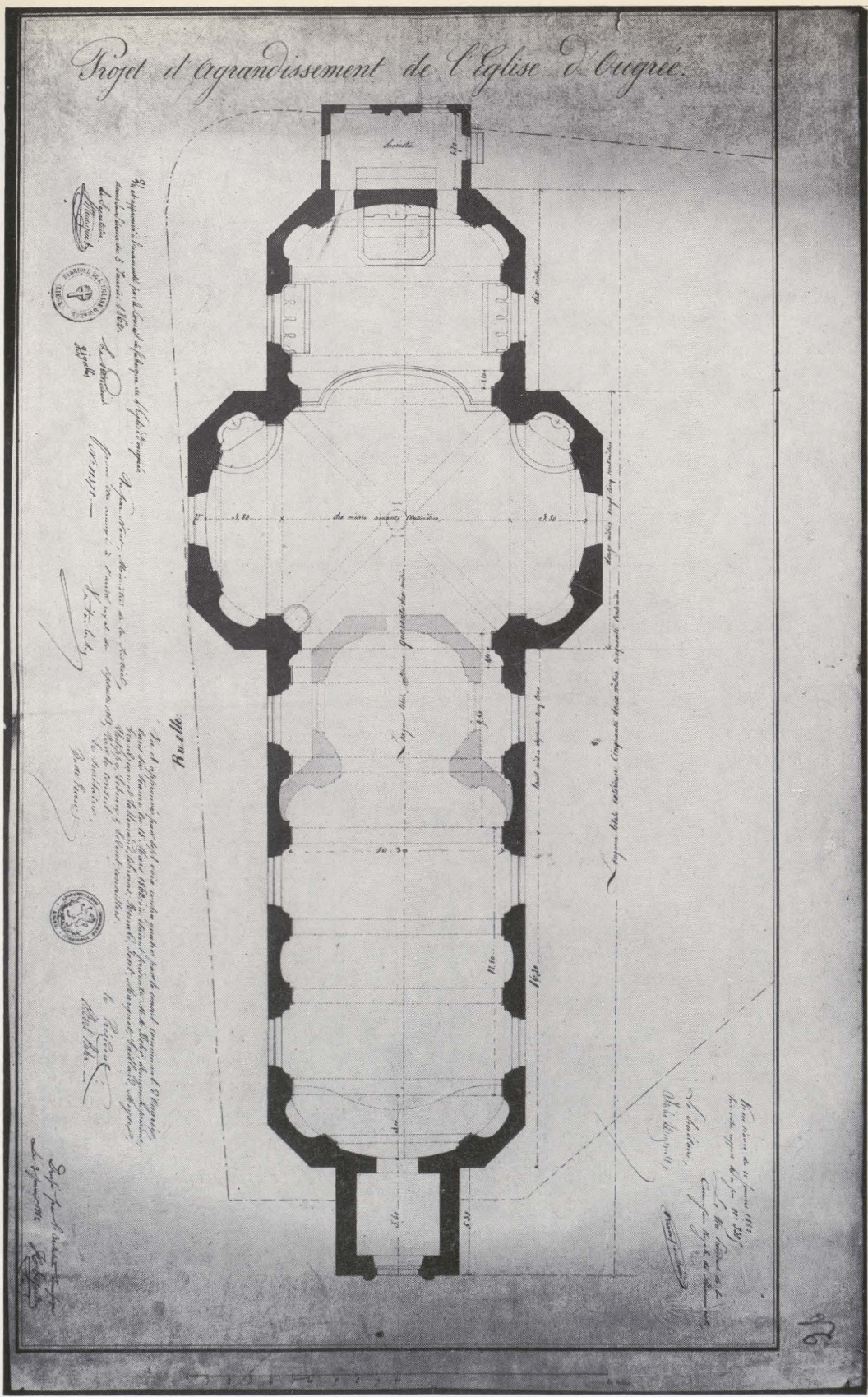


FIG. 4. — Plan d'agrandissement de l'église en 1863, par l'architecte H. Dejardin; en pointillé, le chœur de l'église précédente.

(Copyright A.C.L., Bruxelles)

- En 1862 (le 23 novembre) : en séance du Conseil de Fabrique, il est décidé que « la vieille tour, quoique disproportionnée, sera conservée » ³³.
- En 1863 (le 3 janvier) : le devis estimatif des travaux d'agrandissement de l'église, par l'architecte H. Dejardin, s'élève à 41.650 fr. ³⁴.
- En 1863 (le 25 septembre) : signature du cahier des charges et plans annexés de l'architecte H. Dejardin par S.M. Léopold I^{er} ³⁵.
Le contrat prévoit la démolition du chœur et de la sacristie, l'agrandissement de la nef, la construction d'un transept, d'un chœur et d'une sacristie. Les matériaux utilisés seront la pierre en fondation et la brique en élévation, les encadrements de fenêtres devant être en pierre de taille. Le mobilier existant sera remplacé et repeint. Les plans, conservés à la Commission Royale des Monuments et des Sites, comportent :
- 1^o vue en plan de l'église (l'ancien chœur y est dessiné en pointillé) (A.C.L. : B 198676), fig. 4.
- 2^o vue en élévation d'une façade latérale (esquisse de l'ancienne tour) (A.C.L. : B 198674).
- 3^o coupe longitudinale (esquisse de l'ancienne tour) (A.C.L. : B 198675), fig. 5.
- 4^o coupe transversale et élévation de la façade postérieure (A.C.L. : B 198673).
- En 1864 : le cimetière entourant l'église est désaffecté.
- En 1864-66 : paiement des six factures à Ferdinand Orban, entrepreneur de Fize-Fontaine, pour les travaux d'agrandissement de l'église. Le 7 janvier 1866, réception des travaux ³⁶.
- En 1873 (le 26 janvier) : approbation par le conseil communal d'Ougrée du cahier des charges et plan annexé concernant la reconstruction de la tour dressé par l'architecte Charles Soubre. Devis estimatif : 15.993,79 fr. ³⁷. La nature des travaux, au cahier des charges, prévoit la démolition de l'ancienne tour et la construction d'une nouvelle ; « l'entrepreneur régularisera l'assise des anciennes fondations pour y poser les soubassements ». Les fondations seront construites en moellons récupérés, tandis qu'en élévation (pour les façades principales, latérales et postérieures « depuis le retrait du beffroi »), on utilisera la brique. Les plans sont conservés à la Commission Royale des Monuments et des Sites (vue en plan, élévation des façades principales et latérales, coupe ; A.C.L. : B 198849), fig. 6.
- En 1898 (le 20 juillet) : Constant Sergeys, fondeur de cloches à Chênée, remet un devis pour la réparation de la grande et de la petite cloche ³⁸.
- En 1914 : devis de restauration de l'église par les Ets. E. et L. Jamin Frères. Suivant ce devis, « la restauration sera faite selon le plan » : peinture de rinceaux dans le chœur, d'une scène représentant le Christ en majesté au tympan, de six médaillons dans la nef et le transept. L'ameublement, les tableaux et les statues seront remis en état ³⁹. Une série de projets de restauration de l'intérieur de l'église, datant de cette époque, sont conservés aux A.E.Lg. ; cartes et plans n^o 596 : nef, chœur, lambris signé E. et L. Tassin, 1914 ; n^o 500 : tympan avec sujet religieux, signé, Aug. Javaux, 1914 — ce projet fut réalisé, le musée de la Vie Wallonne conserve une photographie du travail exécuté ; n^o 497 : nef et chœur (A.C.L. : B 198008) ; n^o 498 : nef et chœur, signé Aug. Javaux 1913-14 (A.C.L. : B 198007) ; n^o 499 : nef (A.C.L. : B 198009).

33. *Ibidem* (29), f^o 101 à 103.

34. A.E.Lg., t. 35.

35 à 39. *Ibidem* (34).

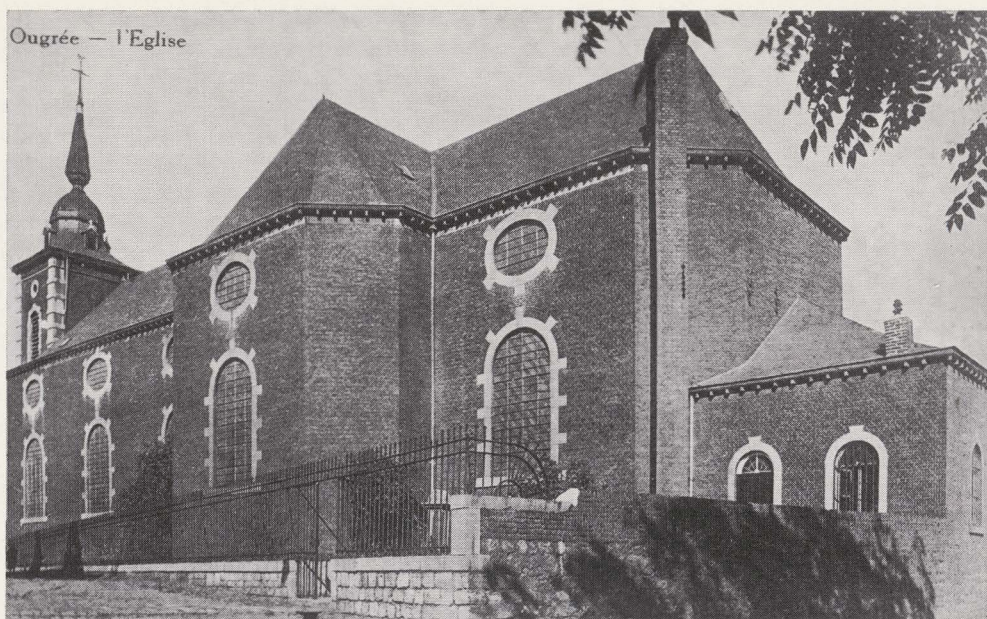


FIG. 7. — Vue de la partie sud-est de l'église vers 1930.
(Cliché du Musée de la Vie Wallonne, Liège)

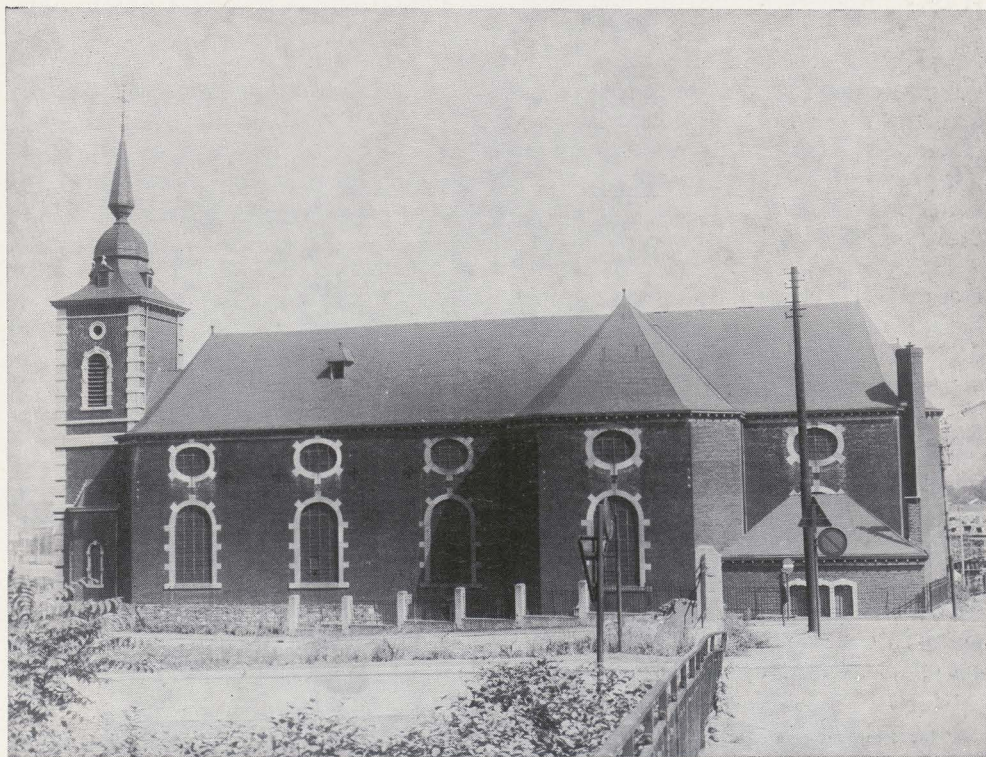


FIG. 8. — Vue latérale du côté sud de l'église en juillet 1967.
(Cliché Cl. Dessart Angleur)

En 1950 : restauration. Construction d'une nouvelle sacristie dans l'angle sud du chœur et du transept. Prolongation du chauffage central dans la nef.

En 1966 (du 22 juillet au 5 août) : fouilles archéologiques par le S.N.F.

En 1966 (décembre) : démolition de l'église pour la construction d'un pont de l'autoroute de Wallonie.

Autres sources iconographiques :

L'Institut Royal du Patrimoine Artistique conserve, outre les documents A.C.L. mentionnés ci-dessus, une série de négatifs de l'église, de son mobilier et de son trésor : B 28280 à 28292 (1944), B 197897 à 197908 (1965), M 2188 à 2231 (1967) et X 314 à 321 (1967).

Le musée de la Vie Wallonne à Liège possède une série de clichés de M. Cl. Dessart et de M. l'abbé Sevrin (notamment des photographies du mobilier et des vues de l'édifice).

M. Cl. Dessart, à Angleur, conserve également quelques clichés, parmi lesquels ceux des chasubles du XVI^e siècle.

II. EXAMEN ARCHÉOLOGIQUE.

A. DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE ACTUEL.

L'église Saint-Martin à Ougrée s'élève au sommet d'une butte, en bordure de la Meuse, (fig. 1). Elle est entourée d'usines et d'habitations. Le bâtiment actuel est le fruit d'un assemblage de constructions de différentes époques. Malgré cela, il témoigne dans son allure générale d'une réelle unité de style et de composition, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à tel point que le bâtiment tout entier semble d'époque néo-classique, (fig. 7, 8, 9).

L'édifice, d'une longueur totale de 52,50 m., se compose d'une tour ⁴⁰ de plan carré (5,75 m de côté) flanquée de deux annexes latérales (3,80 m sur 1,25 m), d'une nef unique, rectangulaire (26,35 m sur 12,25 m), d'un transept (12 m sur 20 m), se terminant par un grand chœur (10 m sur 12,25 m). Dans l'angle sud-est du transept, une sacristie de plan carré (8 m de côté) fut construite à une date relativement récente. L'édifice est orienté, son axe étant à 105° (juillet 1966).

A l'intérieur (fig. 10), l'église est entièrement décorée de stucs néo-classiques : les pilastres sont couronnés de faux chapiteaux en plâtre au niveau desquels court un entablement profilé, de même matière ⁴¹ ; la voûte de la deuxième travée était ornée d'un grand médaillon, également en plâtre, représentant saint Martin ⁴².

A cette description générale, nous ajouterons encore quelques observations particulières :

— Jusqu'à 1,50 m de hauteur, les murs de la nef sont construits en pierres taillées, depuis leur angle occidental jusqu'au niveau de la deuxième travée. Au dessus de 1,50 m, les murs sont construits en briques.

— Un joint, zigzaguant verticalement depuis la limite est du parement de pierres jusqu'au niveau du toit, marque un raccord de la maçonnerie, entre la deuxième et la troisième travée. Ajoutons que dans le parement sud est encastré un fragment de croix de cimetière portant la date [15]84, (fig. 11).

40. Remarquons que la flèche de la tour d'Ougrée est une réplique de celle de l'église du Grand Séminaire de Liège, ancienne abbaye des Prémontrés (DUMONT, *op. c.*, p. 66).

41. Voir A.C.L. : B 197889.

42. Voir A.C.L. : B 197892.

— Au nord de l'église, l'enceinte du cimetière est encore conservée. Le bras nord du transept appuie ses fondations sur cette enceinte, (fig. 12).

— A l'intérieur de la tour, à partir du niveau du jubé, l'examen des murs permet les constatations suivantes : les murs extérieurs sont construits en briques, tandis que le mur séparant la tour de la nef est construit en pierres non taillées ; ce mur est rechargé de quelques assises en briques, qui le mettent ainsi au niveau des murs extérieurs. Dans cette paroi en pierres est encore visible une ancienne baie, murée, au centre de laquelle est encastrée une pierre portant le millésime 1723, (fig. 13). Cette baie, de forme rectangulaire (0,80 m sur 2,60 m), est surmontée d'un arc outrepassé. Au sommet de cet arc, une pierre taillée, triangulaire, forme claveau ; les autres pierres sont



FIG. 9. — Vue de la tour, en 1965.

(Copyright A.C.L., Bruxelles)



FIG. 10. — Vue intérieure de la nef, vers le jubé.

(Copyright A.C.L., Bruxelles)



FIG. 11. — Fragment d'une croix tumulaire (?), de (15)84, encastrée dans le mur sud de la nef.

d'un calibre assez plat. Un sondage dans cette baie permit de constater que l'embrasure est droite. Le sommet de cette ouverture se situe à 8,50 m au-dessus du seuil de l'église.

L'examen archéologique s'est limité à l'étude du sous-sol de la nef et de la tour, au moyen de treize tranchées. Deux autres tranchées furent ouvertes à l'extérieur de la tour, (fig. 14). Partout le sondage fut poussé jusqu'au sol vierge, composé d'argile caillouteuse, rougeâtre ; au centre de la nef, une zone d'argile jaune compacte se superpose à cette argile caillouteuse.

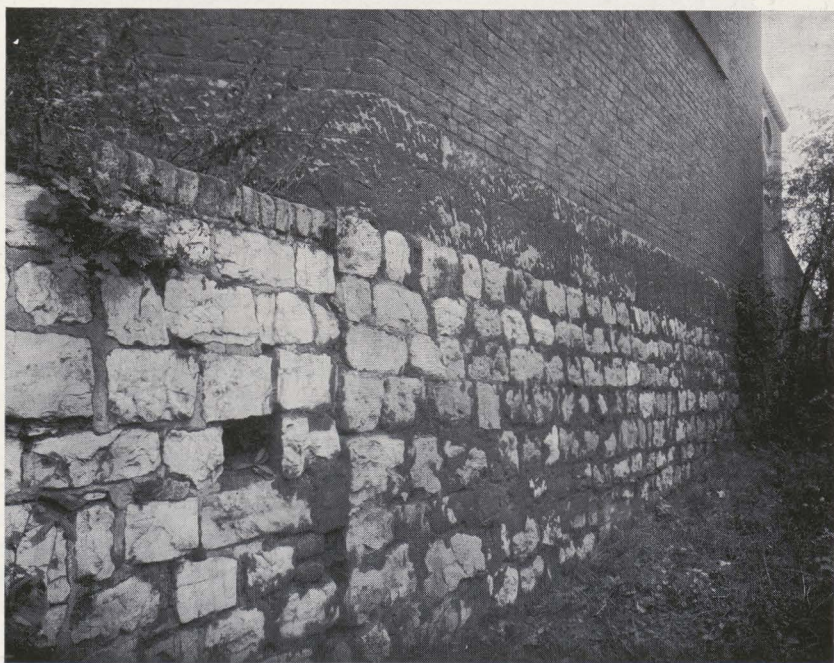


FIG. 12. — L'ancienne enceinte du cimetière, reprise dans le mur du bras nord du transept.
(Copyright A.C.L., Bruxelles)



FIG. 13. — Ancienne baie, murée en 1723, dans le mur est de la tour.

B. LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE.

TRANCHÉE I : cette tranchée ouverte suivant l'axe de l'église, nous permit de recouper plusieurs murs d'époques différentes (voir fig. 15, phases A1 à C2) et livra la plupart des sépultures. A partir de l'ouest nous recoupons d'abord une aire bétonnée 32⁴³ dont le niveau supérieur, couvert d'un mince lissage rouge, se situe à -40 ⁴⁴. A l'ouest, 32 est limité par une ligne de galets en saillie, 51 ; vers l'est, il est détruit. De ce côté un sondage permit de trouver le sol vierge, 73, à -90 ; celui-ci est couvert d'une couche de 40 à 45 cm de déblais anciens 74b, eux-mêmes recouverts de remblais plus récents. Le niveau bétonné 32 recouvre les débris d'un mur 33, perpendiculaire à la tranchée, et s'étend contre une maçonnerie 4a, parallèle à l'axe de l'église.

43. Ces chiffres renvoient aux numéros figurant sur le plan.

44. Toutes les cotes de niveau citées dans le texte ou figurant sur le plan, se rapportent au repère 0, constitué par le niveau du pavement de la nef existante ; celui-ci est à $+71,68$ m du NGR.

Le mur 33, large de 60 à 65 cm, est construit en pierres non taillées, reliées par un ciment gris ; il s'appuie à -92 sur l'argile caillouteuse. Le mur 4a formant un second parement au socle de maçonnerie 42 sera décrit dans la tranchée VI. Notons que le lissage rouge de 32 recouvre la maçonnerie 4a.

Plus à l'ouest, sur le remblai 74b, s'étalent deux anciens niveaux : 45a, un lit de ciment jaune et de galets, épais de 7 à 8 cm sis à -58 ; 45b, une aire de galets fluviaux et d'argile, située à -55 et épaisse de 12 cm.

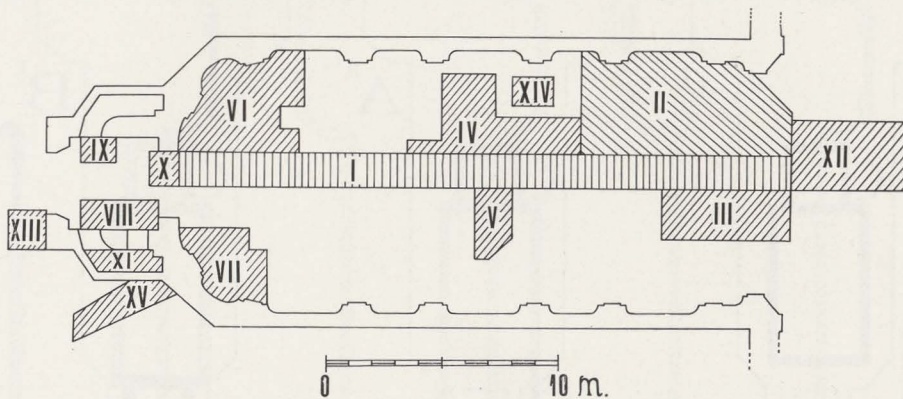


FIG. 14. — Localisation des tranchées.

Encore plus à l'est, le remblai 74b se termine d'une façon assez nette et est remplacé par une zone d'argile jaune compacte 9, sur laquelle s'appuie le mur 2.

Ce dernier, parallèle et de nature identique à 33, est conservé de -15 à -75 ; sur sa face est, est accolé un caveau 18. Celui-ci est construit en pierres noyées dans le ciment gris ; les parois sont soigneusement lissées⁴⁵ ; son niveau supérieur se situe à -71, tandis que le fond, non cimenté, est taillé jusqu'à -130 dans l'argile caillouteuse. Ce niveau fut recoupé, en 1951, par un conduit de chauffage 3 et sa tranchée de fondation 66 ; cette tranchée était comblée de déblais et d'un amas d'ossements 67. Au-delà de 66, le sol argileux 9 se prolonge toujours au même niveau et sert de base au mur 72 (fig. 17) ; celui-ci parallèle et de composition identique aux murs 2 et 33, est conservé à partir de -10 jusqu'à -70 ; il est néanmoins plus large (60 cm). Ce mur est détruit vers le sud par les tombes 6a et 6b.

A l'est de 72 le banc d'argile 9 disparaît. A cet endroit, un sondage permit de retrouver l'argile caillouteuse à -110 ; à partir de ce niveau cette argile est recouverte d'une couche d'argile humeuse 74a d'épaisseur variable. A l'est, un massif de maçonnerie 16 s'appuie à -35 sur 74a ; conservée à partir de -15, cette maçonnerie a une largeur de 1,30 m ; sa construction, en pierres non taillées noyées dans un ciment gris, sans parement, est peu soignée. Notons que 16 recouvre la tombe 7.

Toujours vers l'est, un mur 11 barre la tranchée ; bien que ce mur soit parallèle aux murs 33,2, et 72, sa technique s'apparente nettement à celle du massif 16 ; d'une largeur de 75/80 cm, il est conservé de -15 à -110, où il s'appuie sur le sol en place 75 (de l'argile caillouteuse, identique à 73), (fig. 18).

A l'est, contre 11, est construit le mur 1. Large de 85 cm, il présente un appareil très soigné. Ses assises inférieures sont construites en moellons bien taillés (15/20 cm sur 20 cm, ép. 10/18 cm) ; la première assise en briques conservée se situe à -13. Les briques mesurent 10 × 4 × ?

La succession de ces différents murs nous permet déjà de distinguer parmi ceux-ci un premier groupe appartenant à un édifice primaire (murs 33,2 et 72 : voir phase A1) ; le mur 11 et le massif 16 semblent postérieurs au premier groupe (voir phase B2) et antérieurs au mur 1 (voir phase C1), qui est lui, le mur du chœur de l'église construite en 1752-55, dont nous connaissons le tracé grâce au plan de l'architecte H. Dejardin (fig. 4).

45. Ajoutons que dans la face supérieure nord de ce caveau 18 est incorporé un petit pavé, vernissé en jaune.

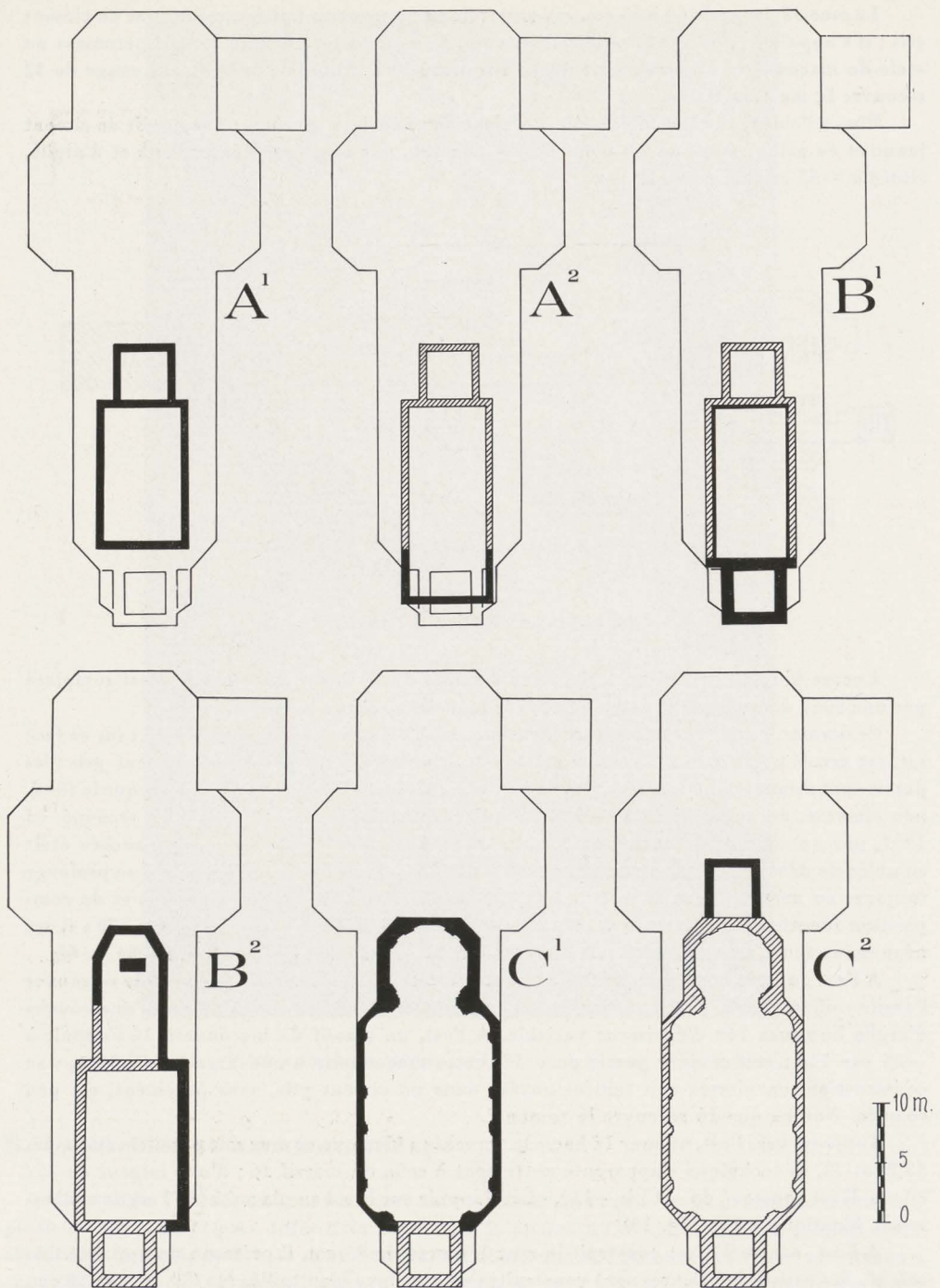


FIG. 15.

TRANCHÉE IV : tracée dans le secteur nord de la nef, cette tranchée livra l'angle nord-est de la nef primitive et l'angle nord-ouest de son chœur.

Le mur 2 se prolonge vers le nord et forme, à l'est, un angle avec un mur 58 ; ces murs appartiennent au chœur primitif (voir phase A1).

Au-delà de cet angle 2/58 et vers le nord, le mur 2 fut détruit par la tombe 60, et, en 1951, par un bras du chauffage 3. A cet endroit précis, 2 formait jadis un angle droit vers l'ouest avec un mur 63, de constitution semblable.

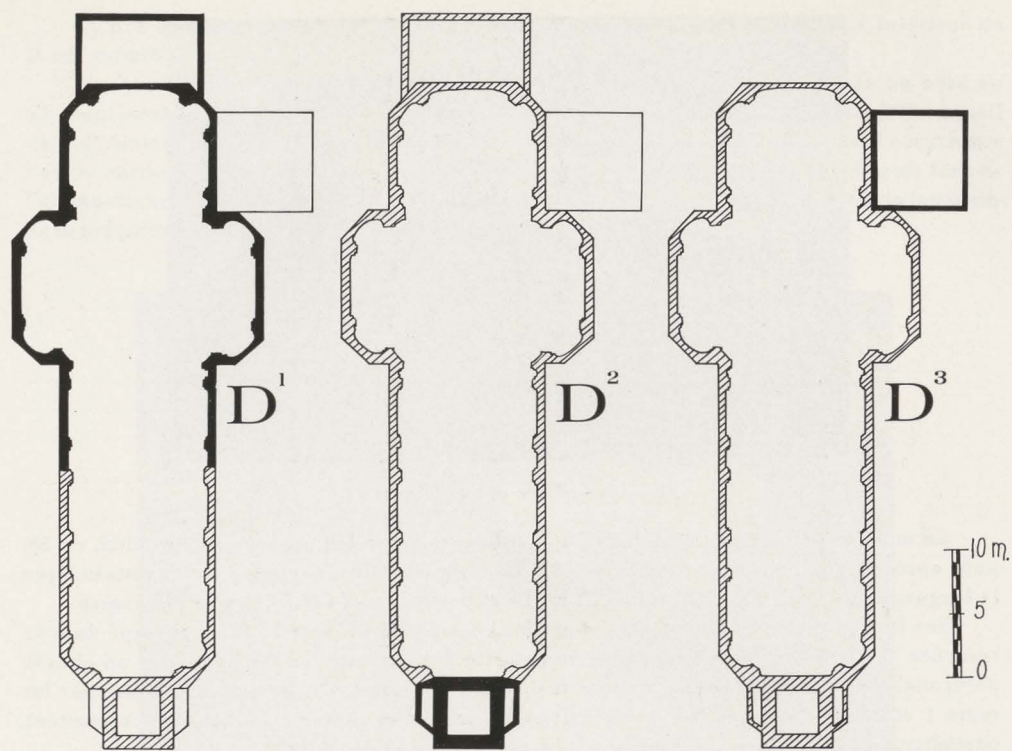


FIG. 16.

A l'intérieur de cet angle subsistent les restes d'une maçonnerie 64 et 65, partiellement détruite ou entamée par les tombes 61, 62, 60, 10 et 8. Cette maçonnerie, large de 38/40 cm, constitue un rhabillage intérieur de la nef primitive ; il est conservé de -15 à -60, où il s'appuie sur l'argile 9.

TRANCHÉE V : l'angle 57, correspondant à 27/58, nous donne la largeur du chœur primitif, à savoir 5,25 m. Notons qu'à cet endroit le mur 2 est coupé par la tombe 56. Quant à l'angle correspondant à 2/63, il fut entièrement détruit par le canal du chauffage, en 1952.

TRANCHÉE II et XII : elles nous permirent d'examiner le secteur nord-est de la nef et livrèrent les substructions de deux autres chœurs.



FIG. 17. — Face ouest de 72.



FIG. 18. — Face ouest du mur 11.

Le mur 58, détruit par le conduit du chauffage 3, se prolonge au-delà de celui-ci, en 70, puis, après un angle droit, se prolonge en 72. La distance entre les murs 2 et 72, nous indique la longueur du chœur primitif, soit 5,25 m. Le chœur primitif était donc de plan carré.

Sur la face est de l'angle 70/72 est greffée l'extrémité du mur 11 (déjà recoupé dans la tranchée I) ; le tracé de ce mur forme une partie d'un chœur se terminant par un chevet polygonal. Ce deuxième chœur est inscrit dans un troisième, de même plan, formé par les murs 1 et 13. Notons que les substructions du troisième chœur englobent ou recouvrent partiellement celles des deux chœurs précédents, en 1 et à l'angle 70/72.

Une sacristie, 15, fut ajoutée sur la face est du dernier chœur. Ses dimensions sont de 5 sur 4,5 m ; les murs, conservés à partir de -13 et larges de 75 cm, sont construits en pierres et en briques ; ils ne sont pas reliés à 1.

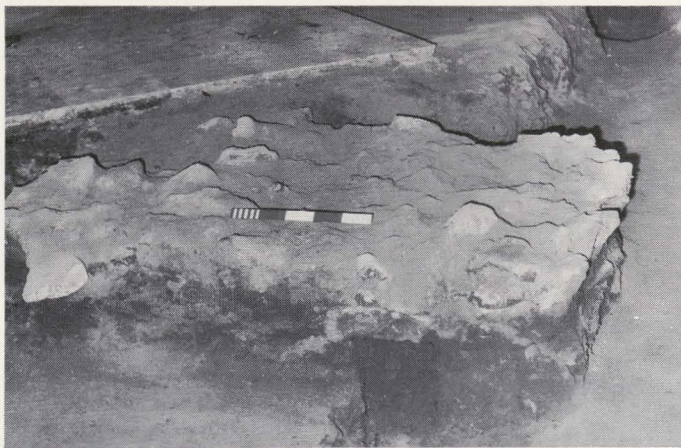


FIG. 19. — La base d'autel 16.

TRANCHÉE III : cette tranchée permet d'examiner le secteur sud-est de la nef et fut peu révélatrice : vers le sud, la prolongation des murs 1 et 11 fut détruite, vers 1925, par le placement d'une grosse conduite de chauffage 77 et sa tranchée de fondation 76.

Le massif de maçonnerie 16 fut entièrement dégagé et se révéla être une base d'autel (1,30 m sur 2,30 m) appartenant au premier chœur à chevet polygonal (mur 11), (fig. 19).

TRANCHÉES VI ET VII : elles permirent d'examiner les angles nord-ouest et sud-ouest de la nef et confirmèrent la limite occidentale de la nef primitive. Elles livrèrent aussi une base servant d'assise aux fonts baptismaux, ainsi que deux tombes.

Dans la tranchée VI, le mur 48 est le prolongement du mur 63 : conservé à partir de -10, il est détruit par les fondations de l'angle nord-ouest de la nef actuelle.

Contre 48 est construit 52 (prolongement de 64, tranchée IV), rhabillage intérieur de la nef primitive.

Le mur 33 qui, rappelons-le, est partiellement couvert par 4a, se prolonge au nord en 53, dont seule la face ouest est conservée, le parement est étant englobé dans le massif de maçonnerie 42. Vers le nord les murs 53 et 48 formaient un angle droit, en l'occurrence l'angle nord-ouest de la nef primitive (voir phase A1) ; cet angle 53/48 fut détruit lors de l'allongement de la nef (phase A2) ; cet angle nous donne, avec son vis-à-vis 2/63, la longueur de la nef primitive, soit 12,75 m.



FIG. 20. — L'ancienne base des fonts baptismaux 42, 4a et 4b.

Le massif 42 (fig. 20), un quadrilatère de 1,30 m sur 1,25 m, présente sur ses quatre faces un parement construit moellons soigneusement taillés et reliés par un ciment jaune brun. Sa face ouest, appareillée, s'appuie sur 53 et indique que 42 est postérieur à la première nef. Par la suite, 42 fut habillé sur trois de ses faces (sud, est et nord) par un second parement 4a et 4b ; le mur 53 servant partiellement de quatrième face. Le quadrilatère ainsi agrandi mesure 2,10 m sur 1,85 m.

L'aire bétonnée 32 se prolonge au nord en 51 ; elle entoure les faces ouest et nord du massif 42 ; son lissage rouge envahit les faces latérales et la face supérieure de ce massif, ainsi que la face de 52.



FIG. 21. — Le mur 39 et le rhabillage 38.

Une tombe 44, creusée à -96 dans le remblai 74b, a détruit, vers le nord, le niveau 45a. Les déblais 46, de la tombe 47, recouvrent le rhabillage 52 ; notons encore que cette tombe a entamé l'angle nord-est du parement 4b.

Dans la tranchée VII, le mur 35, prolongement de 33-53, forme un angle droit avec le mur 39. La largeur de la nef primitive, soit 8 m (voir phase A1) nous est donnée par la distance entre les murs 39 (tranchée VII) et 48 (tranchée VI). De ce côté de la nef, le rhabillage intérieur fut également retrouvé en 38, (fig. 21).

Toujours dans la tranchée VII, le sol bétonné 37 (identique à 32 et 51) recouvre le mur 35. Un sondage nous permit d'en examiner la composition : sur le remblai, à -23 , est posée une couche de galets, épaisse de 15 cm ; ces galets sont couverts par une couche de ciment jaune, épaisse de 8 cm ; un mince lissage rouge recouvre le tout, (fig. 22).

Notons enfin que dans ces deux tranchées, 43 et 36 constituent les bases d'appui des colonnes du jubé actuel, tandis que 79a et 79b sont les traces des fondations des colonnes d'un ancien jubé.

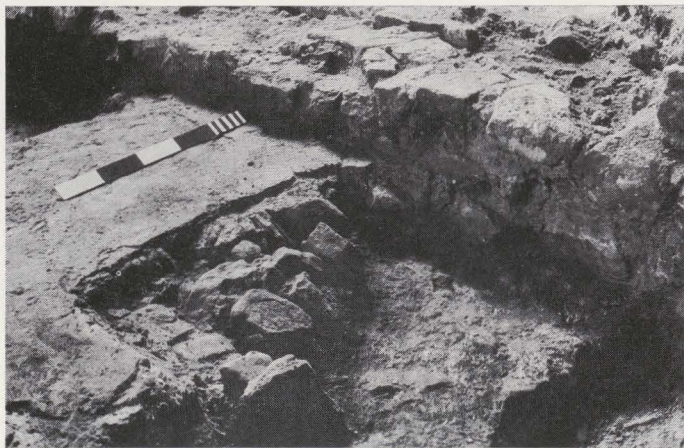


FIG. 22. — Le pavement 37 : assise de cailloux, recouverte d'une couche de ciment.

TRANCHÉES VIII, IX ET XIII : creusées à l'intérieur et à l'extérieur de la tour, elles permirent la découverte d'un allongement de la nef primitive (voir phase A2) et un examen des fondations de la tour.

L'allongement de la nef primitive est attesté, dans la tranchée VIII, par le mur 24 perpendiculaire à l'axe de l'église. Ce mur est construit en blocs de pierre, taillés (20 cm de côté), reliés par un ciment gris à particules blanches ; il s'appuie, à -80 , sur les terres de remblai 25 ; il est conservé sur une hauteur de 15 cm ; sa face ouest présente un parement ; la face est est détruite ; vers le sud, il est coupé par les fondations de la tour.

La tranchée IX révéla, en 55, la continuation vers le nord du mur 24, et en donne la largeur exacte (60 cm) ; 55 est également coupé par les substructions nord de la tour.

La tranchée XI, creusée dans l'annexe sud de la tour, livra, en 28, l'angle sud-ouest de cet allongement. Notons que le parement sud de 28 est détruit par les fondations de l'annexe de la tour. Ces murs 28, 24 et 55 allongent ainsi la nef primitive de 4,75 m (voir phase A2).

Les tranchées VIII et X permirent d'examiner les fondations de la tour, plus spécialement l'angle sud-est. Dans le sondage X, à l'entrée de la nef, nous retrouvâmes un mur 30 ; large de 95 cm, il est construit en blocs de pierre taillée (40 cm de côté) ; il s'appuie à -90 sur du remblai. Sur le niveau supérieur de ce mur, conservé à -45 , se remarque encore la trace d'une couche de ciment beige renfermant un petit gravier ; cette couche, épaisse de 5 cm, est d'une composition analogue à celle de l'aire bétonnée 32. Entre le mur 30 et la ligne de galets 31, un creux, large de 5 cm, est comblé par une terre meuble.

Les fondations du mur sud de la tour, larges de 1,40 m, s'appuient à -90 sur 25 ; elles présentent deux niveaux successifs : le premier, d'un appareil solide et régulier, est composé de blocs de pierre de 60 cm, 40 ou 30 cm, sur 20 cm, reliés par un ciment gris à particules

blanches ; le second, construit en blocs plus petits, commence à -55. Remarquons que ces deux niveaux ne sont pas reliés aux fondations 30, mais sont posés contre celles-ci.

La tranchée XIII, à l'extérieur de l'église, livra, à -30, un ressaut de fondation 21 ; il est construit en gros moellons, vaguement équarris, noyés dans un ciment gris. Contre 21 fut découvert un amas de pierres 22 ; ces pierres, non taillées, sont unies par un ciment beige à grains blancs ; cette maçonnerie est conservée de -30 à -100, où elle repose sur l'argile.

TRANCHÉES XIV ET XV : après les treize premiers sondages, l'évolution des différentes phases apparaît clairement, à l'exception de la phase B2. Les canalisations du chauffage ont fait disparaître les traces de cette phase dans le secteur sud de la nef actuelle. La tranchée XV, creusée à l'extérieur de la tour, révéla, à -35, le mur 72, dont seul le parement extérieur est conservé ; le parement intérieur étant englobé dans les fondations de la nef actuelle. Vers le nord, le mur 79 est coupé par les fondations de la tour ; vers le sud, il est détruit par la chaussée actuelle (81, bordure du trottoir). Le mur 79 est de composition identique aux murs 11 et 12, et est parallèle au mur 2. Ces différents éléments indiquent que, lors de la construction du premier chœur polygonal, la nef fut élargie vers le sud.

Les sépultures.

Une vingtaine de tombes, toutes orientées suivant l'axe du bâtiment, furent repérées au cours des fouilles.

Tombe 47 : située dans l'angle nord-ouest de la nef, elle est creusée à -85 dans le remblai ; le défunt avait la tête à l'ouest et les bras repliés ; il avait été déposé dans un cercueil en bois ; lors du creusement de cette fosse, 4b fut entamé et 52 fut recouvert par les terres 46, provenant du creusement de la tombe.

Tombe 44 : creusée au sud de la précédente, à -96, dans le remblai ; le défunt, inhumé dans un cercueil en bois, avait la tête à l'ouest et les bras le long du corps.

Tombes 61 et 62 : situées vers le centre de la nef ; les fosses sont creusées dans l'argile 9, à -85 ; les défunts furent ensevelis dans un cercueil en bois, la tête vers l'ouest. Ces deux fosses ont détruit ou entamé le rhabillage (64 et 65) de la nef primitive.

Tombe 60 : creusée à -110 ; il en reste seulement la trace d'un cercueil en bois ; cette fosse a recoupé la tombe 61.

Tombe 5 : creusée au centre de la nef, dans l'argile 9, à -105 ; le défunt fut enterré dans un cercueil en bois, la tête vers l'ouest, les bras repliés.

Tombe 10 : au nord de la précédente, creusée dans l'argile 9 à -95 ; inhumé dans un cercueil en bois, le défunt avait le bras droit replié sur la poitrine, le bras gauche sur l'abdomen ; la tête à l'ouest.

Tombe 8 : au sud de la tombe 5, creusée dans l'argile 9 à -100 ; le défunt avait la tête à l'ouest et les bras repliés.

Tombe 18 : c'est l'unique caveau découvert ; sa maçonnerie touche l'angle nord-ouest de l'église primitive (phase A1 et A2) ; il contenait deux dépouilles mortelles : à -130 celle d'un adulte et à -71 celle d'un enfant.

Tombe 19 : sise au sud du caveau, elle est creusée jusqu'au niveau de l'argile caillouteuse, à -115 ; la tête du défunt est à l'ouest ; le creusement de cette fosse a ébréché la face extérieure sud du caveau.

Tombe 20 : creusée dans l'argile 9 à -88, elle est située dans le chœur primitif ; le défunt, déposé dans un cercueil en bois, a les bras le long du corps.

Tombe 69 : sise à côté de la précédente et également creusée l'argile 9, à -80 ; le défunt, inhumé dans un cercueil en bois, a les bras repliés.

Tombe 68 : située à côté de la sépulture 20, elle est creusée l'argile 9 à -75 ; le défunt, déposé dans un cercueil en bois, avait les bras le long du corps.



FIG. 23. — Vue d'ensemble de la fouille ; à l'avant-plan, les tombes 10, 5 et 8.

Dans ces trois tombes (20, 69, 68) les squelettes ont la tête vers l'est, ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit de religieux.

Tombe 6b : a recoupé le mur oriental du chœur primitif (72). Elle est creusée à -90 , dans le remblai ; le défunt, les bras ramenés sur l'abdomen, a la tête vers l'ouest.

Tombe 6a : a également entamé le mur du chœur primitif ; profondeur : -35 , dans le remblai ; le défunt, déposé dans un cercueil en bois, avait la tête à l'est et les bras repliés ; des restes de chevelure et de vêtements furent retrouvés.

Tombe 7 : sise au centre des chœurs des phases B2 à C2, elle fut creusée dans le remblai, à -40 ; le défunt, le bras gauche replié sur l'abdomen, le droit le long du corps, a la tête dirigée vers l'ouest ; le corps avait été déposé dans un cercueil ; la tombe est engagée sous le massif 16.

Tombe 78 : au centre de la nef ; cette tombe est creusée, à -88 , dans le remblai 74b.

Tombe 56 : creusée à -110 ; le défunt fut enterré dans un cercueil en bois, la tête vers l'ouest ; cette fosse a recoupé le mur 2.

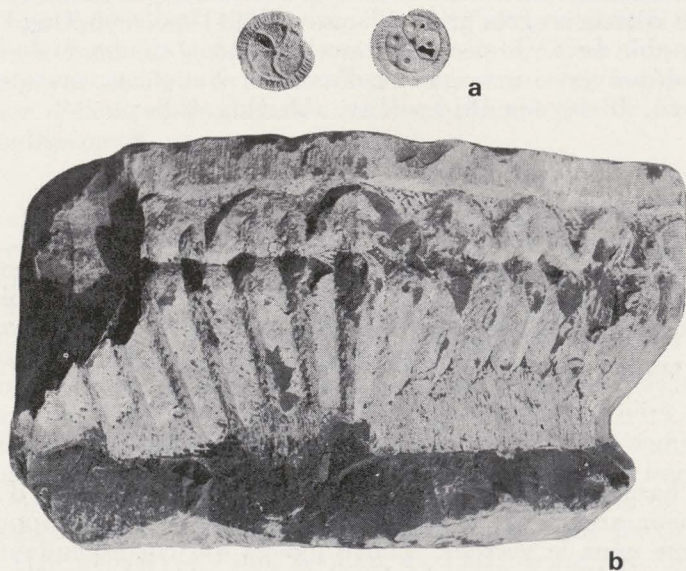


FIG. 24. — a. Méreau découvert dans la tombe 47.

b. Chapiteau trouvé dans les fondations de l'église du XIX^e siècle.

Trouvailles isolées.

Bague et méreau.

Le remblai de la tombe 47 livra un méreau médiéval ⁴⁶ et une bague en argent, décorée d'un perlé (Inv. 66/Oug./24, (fig. 24a)).

Céramique.

Les remblais, surtout ceux des couches supérieures, livrèrent quelques rares tessons de poterie, des pipes et une série de petits pavés. Ceux-ci, de surface carrée, sont en terre cuite rose. Tous sont couverts, sur leur face supérieure, d'une glaçure transparente, d'une teinte jaune orange à brune foncée ou brune claire ; parfois, les faces latérales sont glaçurées ou couvertes de bavures de glaçure. Ils mesurent 4,7 cm de côté, leur épaisseur varie de

46. Nous remercions Monsieur Thirion, Conservateur du Cabinet des Médailles, de nous avoir identifié cette pièce (lettre du 7-4-67).

1,3 cm à 1,5 cm ou 1,8 cm ⁴⁷. Ils furent tous trouvés de part et d'autre du mur 2, c'est-à-dire à l'intérieur des églises des phases A1 à B1. Ils sont donc antérieurs au chœur de la phase B2, qui date des environs de 1662. Un de ces pavés était incorporé dans la maçonnerie du caveau 18, d'autres furent retrouvés dans le remblai de ce caveau, et dans le remblai des tombes 10 et 19 (ces pavés sont classés à l'inventaire sous les n^o 66/Oug./04, 05, 08, 12, 14, 16 et 35).

La céramique est également représentée par quelques fragments de pipes en terre cuite blanche, trouvés dans les remblais. Citons notamment deux fourneaux entiers, l'un (Inv. : 66/Oug./05) datable des environs de 1700 ⁴⁸, l'autre (Inv. : 66/Oug./25) datable des environs de 1850 ⁴⁹ ; un fragment de fourneau (Inv. : 66/Oug./24) dont le talon porte une marque au chiffre 46 : un fragment de tuyau décoré (Inv. : 66/Oug./14) ⁵⁰.

Dans le remblai de la tombe 44 fut trouvé un fragment de céramique médiévale à pâte rose blanchâtre et de couleur grise à l'extérieur (Inv. : 66/Oug./25). Le remblai 25 livra deux fragments de céramique du moyen âge, en pâte blanche (Inv. : 66/Oug./27). Le remblai de la tombe 10 fournit un fragment d'anse en grès gris à glaçure saline (Inv. : 66/Oug./14) dont le profil est datable du XVI^e siècle ⁵¹. Dans le remblai, au niveau de 22 (tranchée XIII), fut découvert un fragment d'assiette Napoléon, marqué « Bataille de Montereau, 18 février 1814 » (Inv. : 66/Oug./23).

Chapiteau.

Un chapiteau engagé fut mis au jour au cours des travaux de démolitions de l'édifice actuel (fig. 24b). Il avait servi comme matériau de remploi dans les fondations de l'église du XIX^e siècle ; son utilisation première nous est inconnue ; une analyse a permis de déterminer qu'il s'agit d'un calcaire viséen, provenant probablement du massif de la Vesdre ⁵². Ce chapiteau mesure 100 cm sur 45 cm, pour une hauteur de 40 cm ; il est décoré de gouttes d'eau.

* * *

Sur la base de ces diverses constatations, il est possible d'esquisser le développement architectural de l'église d'Ougrée. Ce développement comporte, comme nous le verrons, quatre phases qui correspondent chacune à une église ; ces églises ayant subi des transformations successives, les phases seront subdivisées.

Phase A1.

Les plus anciennes traces rencontrées à l'emplacement de l'église Saint-Martin, à Ougrée, sont celles d'un édifice à plan très simple, composé d'une nef rectangulaire (murs 53, 48, 63, 2, 57, 39, 35 et 33) mesurant 12,75 m sur

47. Il est probable que ces petits pavés soient de fabrication andennoise. Ils se rapprochent de certains décrits par F. COURTOY, *La fabrication de carreaux en terre cuite à Andenne au moyen âge*, *Namurcum*, 30 (1956), p. 43-49.

48. F.H.W. FRIEDERICH, *Pijpologie, Wesierheem*, XIII (1964), p. 11, fig. 7.

49. *Idem.*

50. La décoration de ce tuyau de pipe est assez semblable à celle que présente le Dr. P. HENDRICKX, *De pijp door de eeuwen heen, Ons Heem*, XVII (1963), p. 154, pl. 169, (le troisième décor de la seconde rangée).

51. Nous remercions le Dr. Maeyer, Conservateur du *Topferiemuseum*, à Raeren, de nous avoir précisé cette datation.

52. Nous remercions Monsieur R. Sneyers, directeur a.i. de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique, de nous avoir fourni ces renseignements (lettre du 3-7-67, lame mince MPL 177 ; échantillon E 2 1834 R).

8 m⁵³ et pourvue, à l'est, d'un chœur carré (murs 58, 70, 72 et 57) mesurant 5,25 m de côté. Notons que ce chœur est légèrement désaxé vers le sud (environ 50 cm). Les murs de l'édifice ne sont pas très larges ; l'épaisseur des fondations varie de 60 à 70 cm ; celles-ci sont construites en pierres non taillées, disposées régulièrement, reliées par un ciment gris.

Ce sanctuaire, de plan très simple, est difficilement datable vu l'absence de contexte historique ou archéologique. Tout au plus, pouvons-nous le comparer à l'édifice primitif de l'église Sainte-Gertrude, à Tenneville, et qui est situé aux X^e-XI^e siècles⁵⁴.

Phase A2.

Le développement de la paroisse nécessita l'agrandissement de l'édifice initial : la nef, tout en gardant la même largeur, fut allongée vers l'ouest, de 4,75 m (murs 28, 24 et 55). De cette époque date également le massif de maçonnerie 42, dont le parement s'appuie contre le mur occidental de la nef précédente. Les dimensions (125 cm sur 130 cm)⁵⁵ et la situation de ce massif (fig. 20), vers le fond de la nef, nous incitent à croire que nous sommes en présence d'une maçonnerie ayant servi d'assise aux fonts baptismaux.

L'absence d'élément de datation ne nous permet pas de fixer l'époque de cet agrandissement.

Phase B1.

Au cours de cette phase, l'édifice primitif allait subir d'importantes transformations, par l'adjonction d'une tour occidentale, ce qui changea complètement la physionomie de l'église. Cette tour est de plan carré (5,75 m de côté) ; ses murs ont 95 cm d'épaisseur (mur 30).

L'époque de construction de cette tour ne nous est pas connue ; la première mention d'une tour remonte à 1662, année au cours de laquelle son délabrement est signalé. Une restauration, en 1723, est signalée par un contrat et par une pierre à ce millésime, encastrée dans une baie murée de l'actuel mur oriental (fig. 13). En outre, nous savons que lors de sa destruction et reconstruction en 1873, le mur oriental fut la seule partie de la tour primitive à être conservée (voir le plan de l'architecte Ch. Soubre et le cahier des charges : en élévation, les façades principale, latérale et « postérieure depuis le retrait du beffroi » seront construites en briques).

Le profil de cette tour, à son état initial, apparaît encore sur les plans de l'architecte H. Dejardin (façades latérales ; coupe longitudinale)⁵⁶ (fig. 5).

53. Ces mesures sont externes.

54. J. MERTENS, Fr. BOURGEOIS, *L'église Sainte-Gertrude à Tenneville, Ardenne et Famenne*, III (1958), p. 22-23.

55. L. TOLLENAERE, *La sculpture sur pierre de l'ancien diocèse de Liège à l'époque romane*, Gembloux, 1957, donne les dimensions des bases des fonts baptismaux : Lubeek, église Saint-Martin : 78 × 80 cm (p. 272) ; Gingelom, ND de l'Assomption : 81 × 81 cm environ (p. 309) ; Saint-Séverin en Condroz : 92 × 92 cm environ (p. 304).

Remarquons que si ces bases de fonts baptismaux sont plus petites que le socle d'Ougrée, elles s'en approchent néanmoins par leurs dimensions ; le socle d'Ougrée, pour être une assise efficace aux fonts, devait d'ailleurs être plus large que la base de ceux-ci.

56. Si cette tour n'a pas subi de modifications notoires — le contrat de réparation de 1723 spécifiant en effet que la flèche ne doit pas être restaurée et que le toit du fond de la nef ne doit pas être abîmé, nous permet de supposer que la tour a gardé sa hauteur primitive — elle devait mesurer environ 15 m de hauteur pour la maçonnerie et 12 m environ pour la flèche ; cette dernière présentait, en 1863, une forme pyramidale à huit pans, dont ceux des angles étaient coupés à la base.

La baie (voir p. 249 et fig. 13), murée en 1723, devait, par sa situation, permettre le passage de la tour aux combles de la nef ⁵⁷. Cette baie peut être comparée à celle de l'église Saint-Étienne, à Waha ⁵⁸.

L'entrée de l'église ne nous est pas connue avant 1755 ⁵⁹ ; à cette époque, nous savons qu'elle se faisait par un portique aménagé dans la tour.

La construction de la tour entraîna un raccourcissement de la nef, presque jusqu'à sa longueur initiale (13,75 m). Au cours de cette phase, on procéda également à un rhabillage intérieur de la nef (52, 64, 65, 38). De même, la base des fonts baptismaux 42 fut rhabillée sur trois de ses faces (4a et 4b). Au cours de ces travaux, la nef fut bétonnée (51, 32 et 37). L'alignement de galets 31 et le lissage rouge, qui couvre les faces latérales du massif 42 comme le rhabillage intérieur, prouvent que ce bétonnage est bien contemporain de la phase B1. Le niveau de ce sol se situe à —40.



FIG. 25. — L'église Saint-Martin (détail du portrait du curé Robert).

(Copyright A.C.L., Bruxelles)

57. Remarquons également que l'embrasure de cette baie est droite.

58. J. MERTENS, *L'église Saint-Étienne à Waha, Ardenne et Famenne*, I (1957), p. 18, fig. 3.

59. La visite archidiaconale de 1666 relate que l'entrée de l'église doit être restaurée, mais n'en spécifie pas la localisation.

Phase B2.

Au cours de cette phase, la transformation essentielle de l'édifice consiste en la construction d'un nouveau chœur (11,75 m sur 6,50 m) terminé par un chevet polygonal (murs 11 et 12). De plus, la nef est élargie. De cet élargissement nous n'avons pu retrouver qu'un fragment de mur (mur 79) à l'extérieur de la nef actuelle ; à l'intérieur, ce mur dut être détruit ou enrobé par les fondations de la nef de la phase C1 et à nouveau détruit, définitivement, par le creusement des canalisations des chauffages de 1925 et 1951 (comme c'est le cas en 11). Cette nef élargie devait mesurer 9,75 m de largeur. Le mur nord de l'ancien chœur fut remplacé dans la nouvelle construction et prolongé ; les nouveaux murs sont larges de 75 à 80 cm ; leurs substructions présentent un appareil négligé, en pierres non taillées, noyées dans un ciment gris.

A ce chœur se rapporte une base d'autel, 16, large de 1,30 m et longue de 2,30 m.

Cette période de construction et de transformation est la première pour laquelle les sources historiques nous fournissent une date : dans sa visite de 1662, l'archidiacre Simonis mentionne, en effet, un nouveau chœur. En 1662, le cimetière fut clôturé, sur ordre du même archidiacre ; la visite archidiaconale de 1671 spécifie que le travail est exécuté. Le tracé de cette enceinte est visible sur un plan de 1851, appartenant aux archives communales d'Ougrée. Le mur 80, retrouvé dans la tranchée XV, appartient à la clôture du cimetière.

Phase C1.

Cette phase vit une reconstruction complète de l'église, sauf la tour : aux murs de celle-ci est accrochée une grande nef unique (19,75 sur 12,25) dont les angles sont coupés ; elle est prolongée par un chœur plus étroit, se terminant par un chevet polygonal (7,25 m sur 8,50 m). Cette nef, composée de deux travées et éclairée par quatre baies, fut prolongée d'une travée en 1864 (voir cahier des charges de l'architecte H. Dejardin et plans).

La reconstruction totale de la nef et du chœur était indispensable à cause de la caducité de l'église précédente, reconnue irréparable à l'assemblée des manants d'Ougrée, de Sclessin et d'Ougnée, le 9 janvier 1752. Sa consécration eut lieu le 14 juillet 1755. Le plan de cette église nous est connu par plusieurs sources : la plus ancienne est le petit tableau conservé à la sacristie : le curé Robert, bâtisseur de cette nouvelle église, tient à la main un parchemin où est représentée cette église ⁶⁰, (fig. 25) ; en 1843, dans sa « *statistique de la paroisse d'Ougrée* », Radelet, président de la Fabrique d'église, décrit le nouvel édifice et en donne les dimensions ⁶¹ ; d'autres renseignements nous sont fournis par un plan général et un projet d'agrandissement de 1851 ; enfin, en 1862, l'architecte H. Dejardin la représente en pointillé sur son plan d'agrandissement de l'église. Ajoutons encore que les premières assises en élévation de cette nef étaient construites en pierres jusqu'à une hauteur de 1,50 m, comme on peut encore le voir (fig. 8).

Phase C2.

La phase C2 consiste simplement en la construction d'une sacristie rectangulaire (5 m sur 4,50 m) ; les murs sont épais de 75 cm (voir Radelet, ci-dessus, p. 241-242).

60. Cette église, bien que fort proche de la réalité, présente néanmoins une erreur : la nef compte trois fenêtres au lieu de deux.

61. Remarquons que les dimensions données par Radelet sont inexactes, mais très proches de la vérité.

Phase D1.

A partir du milieu du XIX^e siècle, l'accroissement de la population, dû à l'essor industriel de la vallée et de la localité, nécessitait l'agrandissement de l'église. Après les pourparlers, qui durèrent de 1846 à 1863, le projet d'agrandissement de l'architecte H. Dejardin triompha de ceux de son confrère Delsaux. La nef fut allongée d'une travée ; on construisit un transept, un chœur à chevet polygonal, et une nouvelle sacristie. La vieille tour fut conservée.

A la même époque, le cimetière entourant l'église fut abandonné ; son enceinte fut détruite.

Phase D2.

En 1863, l'ancienne tour fut détruite, puis rehaussée conformément au plan de l'architecte Ch. Soubre. A cette nouvelle tour, de même plan et de mêmes dimensions que la précédente, on ajouta deux annexes sur les façades latérales. Au cours des fouilles, à l'intérieur de la tour, nous avons pu remarquer, dans l'angle sud-est, des fondations de trois périodes différentes, le mur est présente un seul niveau de fondation, tandis que le mur sud en présente deux, superposés. La conservation du mur est, lors de la reconstruction de la tour en 1863, explique que ce mur ne possède qu'un niveau de fondations. Au cours de ces mêmes travaux, les murs extérieurs furent détruits en élévation et en partie seulement en fondation (voir cahier des charges), ce qui explique la superposition de deux niveaux dans les fondations sud. Le fait que la partie inférieure des fondations sud n'est pas reliée mais construite contre les fondations du mur est, peut être expliqué comme étant le témoin d'une restauration de l'angle de l'ancienne tour ; peut-être la restauration de 1723, au cours de laquelle on travailla à l'angle sud. Les délabrements, signalés successivement dans les visites archidiaconales de 1662 à 1712, ne furent guère pris en considération par les paroissiens, à tel point, qu'en 1712, l'archidiacre les menace de poursuites judiciaires. L'état de la tour ne fit que s'aggraver pendant un demi-siècle et nécessita finalement une restauration aussi complète ; ce travail ne fut réalisé qu'en 1723.



FIG. 26. — Construction du pont sur l'emplacement de l'église, détruite.

Phase D3.

Vers 1930, suite à l'élargissement et au rehaussement de la rue Grégoire Chapuis, la sacristie construite en 1863 fut supprimée. En 1950, lors de la restauration de l'église, une nouvelle sacristie fut construite dans l'angle sud-est du transept.

Avec la démolition de l'église (en novembre 1966, fig. 26), se termine l'histoire religieuse du site ; la future église Saint-Martin sera reconstruite dans le centre d'Ougrée.

III. HISTORIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN.

La paroisse Saint-Martin, à Ougrée, doit être relativement ancienne. Son origine est difficile à préciser.

Jadis, Ougrée, Sclessin et Ougnée, formaient une seule paroisse. Depuis 1890, Sclessin est devenu une paroisse indépendante. Ougnée, un petit village situé en bordure de la commune de Seraing, a administrativement disparu en 1790 ⁶².

A l'heure actuelle, Sclessin et Ougrée sont deux localités parmi les plus peuplées et les plus industrielles de la vallée. Autrefois, et cela jusqu'au début du XIX^e siècle, elles n'étaient que de petits villages dont la principale économie était la culture de la vigne ⁶³. Au point de vue territorial, la paroisse primitive d'Ougrée ne présentait pas d'unité. En effet, Ougrée appartenait au chapitre de la collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste, de Liège ; la plus ancienne mention que nous possédons remonte à 1147 (voir ci-dessus, p. 239), tandis que Sclessin ⁶⁴ et Ougnée ⁶⁵ faisaient, eux, partie des possessions de l'abbaye de Stavelot-Malmédy ; cette abbaye devait conserver ces deux villages jusqu'en 1768 ⁶⁶. Malgré cette division, les trois villages formaient une seule paroisse, dont l'église était située à Ougrée, dans le domaine de la collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste. Le doyen de ce chapitre était le grand décimateur et collateur de la cure. Dès le début, il semble bien que la dîme, à Ougrée, était divisée selon les principes de la *Lex Hispana* : le grand décimateur touchant les deux tiers, le curé percevant le tiers restant ; la dîme sur les vins étant, dans ce cas particulier, répartie en parts égales entre le curé et le doyen. Au cours de l'histoire paroissiale d'Ougrée, diverses difficultés et conventions ont marqué ou modifié la répartition de la dîme ⁶⁷.

62. F. DUMONT, *Un village disparu — Ougnée* —, coll. *Connaître sa commune*, Ougrée, 1967.

63. J. HALKIN, *Étude historique sur la culture de la vigne en Belgique*, B.S.A.H., IX (1895), p. 30-31.

64. C. G. ROLAND, J. HALKIN, *Recueil des Chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. I, Bruxelles, 1909 :

— 1092 : charte par laquelle Rodolphe, prince-abbé de Malmédy, concède à Richier, chanoine de Saint-Denis à Liège, une partie inculte de la « villa de Sclacyns » pour y planter un vignoble, à charge d'un cens annuel.

— 1130-1131 : dénombrement des biens des monastères de Stavelot et de Malmédy : « Sclacin ».

65. C. G. ROLAND, J. HALKIN, *Recueil des Chartes*, op. c., entre 1192 et 1197 : Gérard, abbé de Prüm et de Stavelot, avec l'assentiment des religieux de Malmédy, accorde aux moines de Rosière, le libre passage de la Meuse à Ougnée ou à Sclessin, comme ceux de Stavelot-Malmédy en jouissent.

66. C. G. ROLAND, J. HALKIN, *Recueil des Chartes*, op. c., t. II, 1930 :

— 1768 (23 avril) : convention et transaction entre Charles d'Outremont, prince-évêque de Liège et Jacques, abbé de Stavelot-Malmédy. L'abbaye cède Chooz, Sclessin et Ougnée au prince évêque, en échange d'Anthisnes et Vien.

67. — 1279 (14 juillet) : différend entre Jacques, *investitus* à Ugreis et le doyen de Saint-Jean l'Évangéliste (voir p. 239).

— 1566 (21 novembre) : convention au sujet de la dîme entre Wauthier Gouverneur, curé d'Ougrée, et Offerman, doyen de saint Jean (L. LAHAYE, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste à Liège*, Bruxelles, t. II [1931], p. 212).

A ce mode de division de la dîme semble également se rapporter un autre phénomène, celui de l'incorporation : au cours des visites archidiaconales du XVII^e et du XVIII^e siècles, la paroisse d'Ougrée est souvent qualifiée de vicariale, et son desservant de *vicarius perpetuus* ; cette incorporation pourrait peut-être déjà exister en 1408⁶⁸. Habituellement, lorsque le grand décimateur procède à l'incorporation, il acquiert le tiers restant de la dîme, allouant au *vicarius perpetuus* une *pars congrua*. Or, à Ougrée, le desservant dénommé *vicarius perpetuus*, continue à toucher le tiers de la dîme⁶⁹. Cette anomalie n'est pas la seule que nous ayons rencontrée. En règle générale, le décimateur principal doit procurer et réparer l'essentiel de l'église, à savoir la nef ; l'entretien du chœur étant à charge du curé, tandis que la construction et l'entretien de la tour sont aux frais de la communauté paroissiale. A Ougrée, tout semble être également bouleversé dans ce domaine⁷⁰.

Se basant sur la division de la dîme, Brassinne et par la suite Dumont, ont voulu voir à Ougrée une origine paroissiale remontant au IX^e siècle. Nous pensons que cette hypothèse est très hasardeuse, la division décimale n'ayant jamais été régie selon une règle fixe, mais bien plus souvent par cas particuliers, dont Ougrée est une belle illustration.

Par ailleurs, le plan de l'église primitive d'Ougrée, de conception simple, est d'un type difficile à dater, assez répandu, pouvant tout au plus être situé vers les X^e ou XI^e siècles, ce qui pourrait s'accorder avec l'époque de la fondation de la collégiale et du chapitre de Saint-Jean l'Évangéliste, par Notger, vers 980. Cependant, au moment où la collégiale acquiert Ougrée, et en supposant qu'elle ait fait cette acquisition dès 980, ce qui est possible vu la confirmation de ses biens par le pape Eugène III, en 1147, il n'est pas impossible qu'il ait déjà existé, à Ougrée, une église ou une chapelle non paroissiale.

Il faut encore rejeter l'hypothèse qu'émet Brassinne quand il nous dit que « l'abbaye de Stavelot-Malmédy construisit une église sur la rive la plus étendue », c'est-à-dire dans la propriété de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste. On voit mal une abbaye comme Stavelot-Malmédy construire une église sur un terrain qui n'est pas le sien et ensuite ne pas en toucher les dîmes.

Nous sommes heureux que cette fouille ait pu s'effectuer ; elle constitue un apport à l'histoire locale, et, pour une part bien modeste, à l'histoire de l'architecture religieuse de notre pays. Nous espérons que les résultats de ce travail pourront servir à l'histoire de l'ensemble des sites consacrés à saint Martin ; une étude générale serait utile, notamment pour le problème de datation des sanctuaires dédiés à ce grand saint.

R. IKER et J. PAPELEUX.

— 1738 : André de Guérin, curé d'Ougrée, convient avec le Rd. doyen de Saint-Jean, De Beeckman, que la dîme de Sclessin appartiendrait au doyen et celle d'Ougrée au curé. Cette convention subsista jusqu'en 1755 (L. LAHAYE, *Inventaire analytique*, op. c., t. I, p. XXIX et note 1).

— 1767 (5 juin) : différend et procès entre Edmond Albert van den Steen, doyen de Saint-Jean l'Évangéliste, et Jacques François Robert, curé d'Ougrée, au sujet de la dîme (L. LAHAYE, *Inventaire analytique*, op. c., t. II, p. 375).

— 1778 (19 janvier) : transaction entre Édmond Albert van den Steen et Jacques François Robert qui s'engage à ne plus réclamer d'avantage que le tiers de la dîme (L. LAHAYE, *Inventaire analytique*, op. c., t. II, p. 380).

68. E. SCHOOLMEESTERS, *Quelques nouveaux documents concernant le schisme de Thierry de Perwez (1406-1408)*, Bull. des Bibliophiles Liégeois, IX (1910), p. 187 :

— 1408 (20 décembre) : sentence contre les chanoines et curés ayant participé au schisme de Th. de Perwez ; Jean Wonck, chanoine de Saint-Jean l'Évangéliste, est privé de son canonicat et de sa prébende, mais conserve néanmoins la cure d'Ougrée.

69. Pour ce paragraphe, voir : Summarium — 11 janvier 1773. R. D. Jacobo Francisco Pastore Ecclesiae Parochialis de Augrée, Typis Bernabo 1773 (Bibliothèque de l'Université de Liège, Rés. 612c (15)).

70. Voir p. 240 et suivantes : 1663, 1708, 1712, 1725, 1752.

OUGREE. EGLISE ST. MARTIN

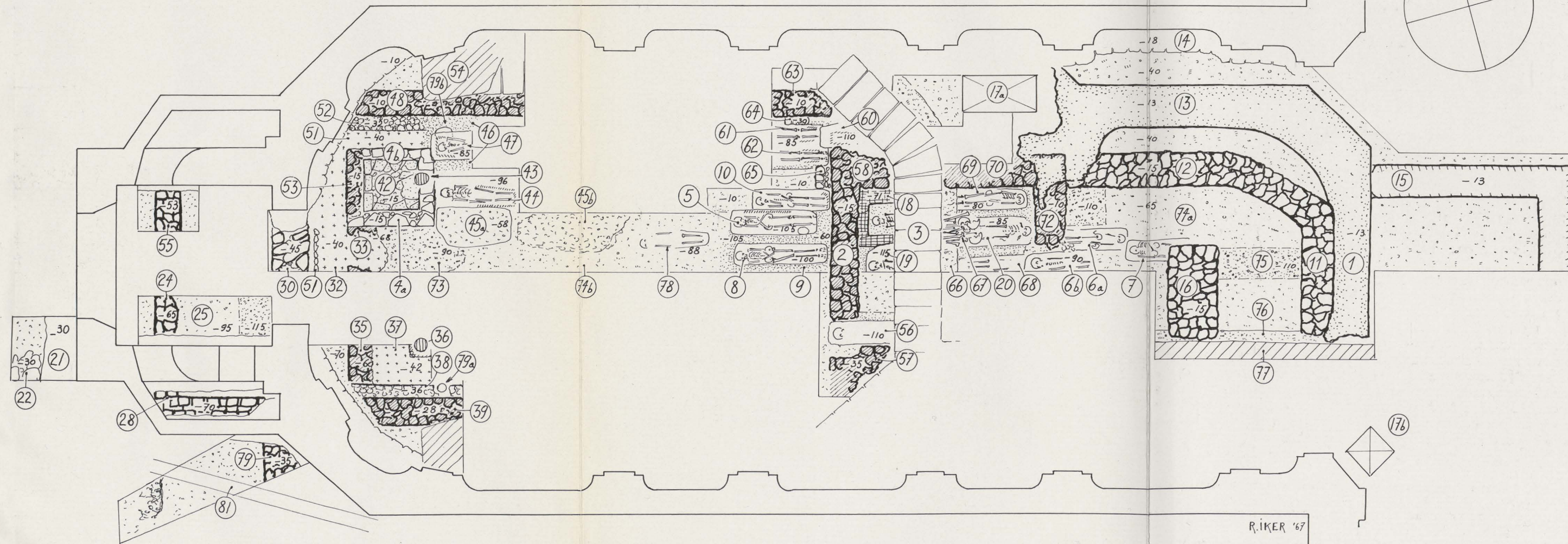
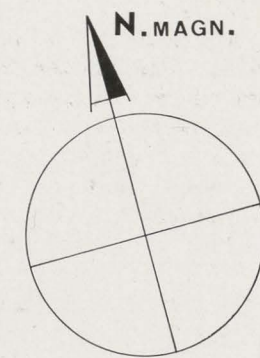


PLANCHE I. — Plan de la fouille de l'église Saint-Martin, à Ougrée (N.B. : le n° 51, entre les nos 30 et 32 doit se lire 31).

